

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Introduction générale

Cruquenaire, Alexandre

Published in:

La protection des marques sur Internet

Publication date:

2007

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Cruquenaire, A 2007, Introduction générale. dans *La protection des marques sur Internet*. vol. 28, Cahiers du CRID, vol. 28, Académia Bruylant, Bruxelles, pp. 1-2.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Alexandre CRUQUENAIRE,
Assistant aux FUNDP,
Chercheur au CRID,
Avocat au Barreau de Namur

Dès ses premiers balbutiements, l'internet a bousculé les équilibres propres au système des signes distinctifs. Son caractère mondial allait à l'encontre du principe de territorialité. Les mécanismes d'enregistrement des noms de domaine empêchaient tout partage d'un signe, remettant ainsi en question la règle de la spécialité, fondamentale en droit des marques.

Le contentieux s'est tout d'abord concentré sur l'appropriation des noms de domaine, et en particulier sur l'enregistrement abusif de noms correspondant à des marques ou noms commerciaux de renom (*cyber-squatting*). Le premier chapitre de cet ouvrage abordera les solutions apportées, en Belgique, à ce phénomène de fraude à grande échelle.

Au-delà des litiges inspirés par une volonté de fraude, la règle de l'unicité des noms de domaine – qui empêche deux personnes de partager un même signe sur le web – a suscité un autre type de contentieux, entre parties de bonne foi mais titulaires de droits concurrents sur un même signe. Ces droits peuvent coexister paisiblement en dehors du web, mais les règles d'enregistrement des noms de domaine remettent en cause cette situation. Le deuxième chapitre sera consacré à cette problématique.

D'un point de vue plus prospectif, plusieurs décisions relatives à des sites web ont mis en lumière la question de l'équilibre entre liberté d'expression et protection des marques. Tel sera l'objet du troisième chapitre.

Enfin, le quatrième chapitre de l'ouvrage portera sur la sanction de l'usage abusif de marques dans le cadre de services de référencement sur l'internet. Cette question a en effet suscité le développement aussi spectaculaire que rapide d'un abondant contentieux. Une analyse s'imposait donc à cet égard.

Le présent Cahier fait écho à la journée d'étude organisée par le Centre de Recherches Informatique et Droit le 22 avril 2005, dans le

cadre des formations continuées en droit des technologies de l'information et de la communication (Juri-TIC)¹. Il convient d'ailleurs de souligner la très haute qualité des interventions de l'ensemble des orateurs, et notamment de celles de Me Jean-Jo Evrard² et de Monsieur Victor Saez (Commission européenne)³, qui n'ont pas souhaité coucher leurs réflexions sur papier. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

1. Pour consulter le programme de ces formations, voy. <http://www.juritic.be>.

2. Relative à la protection de la marque par le droit commun.

3. Relative à la mise en place du nouveau domaine générique .EU, sous l'égide de l'Union européenne.